

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2022



ASSOCIATION FRANCE LYME

Une association de malades au service
des malades et dirigée par des
malades ou des proches de malades

NOS 4 MISSIONS



Ecouter et Soutenir les malades

Sortir de leur solitude les personnes souffrant de MVT. Ce sentiment d'être laissé de côté par le système sanitaire, sans prise en charge cohérente et sur la durée de leurs symptômes persistants. L'association dispose d'un service écoute formé et qualifié, et d'un service référents pour orienter les malades.



Informé sur les maladies à tiques

Etre une source de référence pour les malades et réunir toutes les connaissances sur un même site, avec une attention particulière sur la qualité des informations.



Développer la connaissance

France Lyme incite tous les chercheurs à accélérer la recherche en matière de diagnostic, de traitement et dans tout autre domaine pertinent, et à réaliser toutes les études cliniques nécessaires.

France Lyme initie en propre des études en sciences humaines et sociales pour objectiver la réalité vécue par les malades et approfondir la connaissance des protocoles.



Défendre et Représenter les malades

Aux niveaux national et local, dans les différentes instances ouvertes aux usagers du système de santé, au niveau juridique et judiciaire, France Lyme défend et représente les malades auprès des pouvoirs publics et des autorités de santé, des médias.



SOMMAIRE

- ▶ EDITO ● *page 4 à 6*
- ▶ ETAT DES LIEUX EN FRANCE ● *page 7 et 8*
- ▶ ON GARDE LE CAP : UNE PRISE EN CHARGE POUR TOUS ● *page 9*
- ▶ MOBILISER UN RESEAUX D'ACTEURS ● *page 10 et 11*
- ▶ FRANCE LYME DANS LES MEDIAS ● *page 12*
- ▶ FRANCE LYME EN CHIFFRES ● *page 13*
- ▶ FRANCE LYME ET LA COMMUNICATION ● *page 14 et 15*
- ▶ LA STRUCTURE FRANCE LYME ● *page 16 à 18*
- ▶ LES ACTIONS JURIDIQUES ● *page 19*
- ▶ LES ACTIONS DE PREVENTION ● *page 20 à 22*
- ▶ LES ACTIVITES DU GROUPE LEVEE DE FONDS ● *page 23 et 24*
- ▶ LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ● *page 25*
- ▶ A L'INTERNATIONAL ● *page 26 à 28*
- ▶ LE RAPPORT FINANCIER ● *page 29 et 30*
- ▶ FRANCE LYME EN CHIFFRES ● *page 31*
- ▶ LES SOUTIENS FRANCE LYME ● *page 32*
- ▶ LES PHOTOS 2022 ● *page 33 et 34*
- ▶ UN GRAND MERCI ● *page 35*



EDITO

Après deux années marquées par la pandémie et la crise sanitaire, 2022 a été l'année du retour à la normale pour l'association, et pour nous tous.

Enfin, presque. Avant la pandémie, Lyme était déjà largement au second plan des préoccupations des responsables de la santé, mais la pandémie Covid a totalement éclipsé toutes les autres maladies, et Lyme a été reléguée encore plus loin derrière, au point de ne pratiquement plus exister pour les autorités sanitaires. Lors de mon premier contact avec lui, un dirigeant de la Haute Autorité de Santé m'a déclaré d'emblée qu'il n'entendait plus du tout parler de Lyme, et qu'il en déduisait « qu'il n'y avait plus de problème ». Si seulement c'était vrai ! Je n'ai pas eu de mal à lui prouver le contraire.

Car malheureusement, malgré tous les efforts que nous faisons depuis des années, et malgré le Plan Lyme adopté en 2016, force est de constater que la situation des malades ne s'améliore pas vraiment. Nous le voyons quotidiennement par l'afflux de malades, souvent en grande souffrance, qui s'adressent à nous. Ces demandes de malades ne baissent pas, toujours autour de 200 nouvelles demandes par mois.

Le Plan Lyme 2016 avait débouché notamment sur 3 actions majeures :

- la publication des Recommandation de Bonne Pratique borréliose de Lyme et autres maladies vectorielles à tique (MVT) en 2018,
- la mise en place des Centres de Référence et de Compétence des Maladies Vectorielles liées aux Tiques en 2019,
- et l'élaboration d'un guide de Parcours de Soins officiel pour la maladie de Lyme et les MVT en 2022.

Le bilan de ce Plan est sans appel : le diagnostic et la prise en charge des malades restent dramatiquement insuffisants dans notre pays, comme en témoigne l'étude que nous avons effectuée auprès de vous, à partir de sondages réalisés en 2021 et 2022. Pour mémoire, parmi les enseignements tirés de cette étude : 81% des malades déclarent avoir vécu une période d'errance médicale, souvent très longue, 59% souffrent d'une prise en charge qu'ils jugent insuffisante voire inexistante, et 25% ont perdu leur emploi à cause de la maladie. Ces chiffres sont absolument massifs.

Les médecins infectiologues auxquels nous avons présenté ces résultats nous disent qu'ils ne voient pratiquement pas ce type de malades porteurs de forme tardive et sévère de la maladie.



EDITO - Suite

Effectivement, c'est là tout le problème, ces malades sont pour ainsi dire exclus du parcours de soins, classés dans la catégorie « post-infectieux », et transférés vers des spécialistes (psychologues, neurologues, rhumatologues, etc.) qui ne vont pas traiter la maladie elle-même. Avec encore trop souvent ce même message « ce n'est pas la maladie de Lyme, c'est dans votre tête que ça se passe », et la même déception, le même désespoir des malades qui retournent dans l'errance.

Nous ne nous résignons pas et multiplions les initiatives en direction des dirigeants et des décideurs concernés, pour faire avancer les choses.

Par exemple en direction des Centres de Référence et de Compétence (CRMVT et CCMVT), avec lesquels nous échangeons régulièrement dans un climat d'écoute qui progresse, je peux en témoigner, même si l'on reste en désaccord sur des points essentiels. D'ailleurs, parmi les lueurs d'espoir à souligner, certains parmi ces Centres ont des retours de la part des malades nettement meilleurs que d'autres. Autrement dit, la généralisation des bonnes pratiques de ces « bons » Centres permettrait d'améliorer très sensiblement la prise en charge au niveau national.

Nous échangeons aussi avec les parlementaires, parmi lesquels plusieurs dizaines de députés et sénateurs connaissent bien la maladie et nous soutiennent. Nous demandons en premier lieu à l'Assemblée Nationale de rétablir impérativement le Groupe d'Etudes maladie de Lyme qui existait lors de la précédente mandature. Ce Groupe d'Etudes a été supprimé pour faire des économies, sans aucune consultation ni avertissement. Et pourtant les rapports sur Lyme publiés ces dernières années par l'Assemblée pointent de manière accablante les insuffisances dans la prise en charge et dans le financement de la recherche.

Nous nous adressons aussi, bien sûr, au Ministère de la Santé. A notre demande, nous allons y être bientôt reçus, pour présenter notre vision de la situation, faire le bilan du Plan Lyme 2016, et réclamer la mise en place d'un nouveau Plan Lyme, à même de faire progresser la prise en charge des malades et la recherche.

Même si elles restent à confirmer et à consolider, certaines avancées observées en 2022 à l'étranger pourraient inspirer nos dirigeants de la politique sanitaire. Comme la création de ces « Centres Covid long et maladie de Lyme » au Québec, accompagnée d'une enveloppe budgétaire très conséquente, équivalente à 120 M€ à l'échelle de la France.

Ou comme le rapport transmis au Congrès par le ministère de la Santé des Etats-Unis, fruit de 6 années de travail d'un groupe (le Tick-Borne Disease Working Group), composé de médecins, chercheurs, de malades et d'associations, qui reconnaît l'existence de la forme chronique de la maladie, et qui établit une liste de recommandations qui feront vraiment avancer la situation si elles sont votées par le Congrès.



EDITO - Suite

Beaucoup de ces recommandations concernent des projets de recherche lourds en investissements, en particulier : sur la forme chronique, sur les traitements et sur les tests diagnostiques.

Dans la continuité des années précédentes, comme vous le verrez en lisant ce rapport d'activité, nous n'avons pas ménagé nos efforts cette année encore, pour essayer de remplir au mieux les 4 missions de France Lyme : Ecouter et soutenir les malades, Informer sur les MVT, Développer la connaissance, Défendre et représenter les personnes porteuses de MVT.

Ces missions restent plus que jamais d'actualité.

Quelques mots sur un projet important pour l'association : nous souhaitons que France Lyme soit reconnue ARUP (Association Reconnue d'Utilité Publique), car ce statut renforcera notre reconnaissance aux yeux de tous les acteurs (grand public, services publics, fédérations, associations et partenaires privés). Cette démarche nous impose d'adopter de nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur, conformes aux attentes du Ministère de l'Intérieur et du Conseil d'Etat, notamment en matière de gouvernance. C'est pourquoi nous vous avons sollicités lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 3 mai pour adopter les statuts, et que nous vous sollicitons à nouveau lors de la présente assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 juin pour adopter, entre autres, le nouveau règlement intérieur. Au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, je vous remercie pour votre participation à ces votes, très importants pour l'avenir de l'association.

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes, tous les bénévoles et toutes les équipes qui ont contribué à faire fonctionner et à faire progresser l'association cette année encore, au plan local comme au plan national. Je crois que nous n'avons pas à rougir du travail accompli et des résultats obtenus.

Enfin à vous tous, malades ou proches de malades, j'adresse un grand MERCI pour votre participation, vos actions et votre soutien à l'association. Votre implication est importante pour relayer nos messages. N'hésitez pas à vous adresser à nous, au Conseil d'Administration, pour nous faire part de vos questions, réflexions, ou suggestions.

Amicalement,

Frédéric Maire
Président de France Lyme

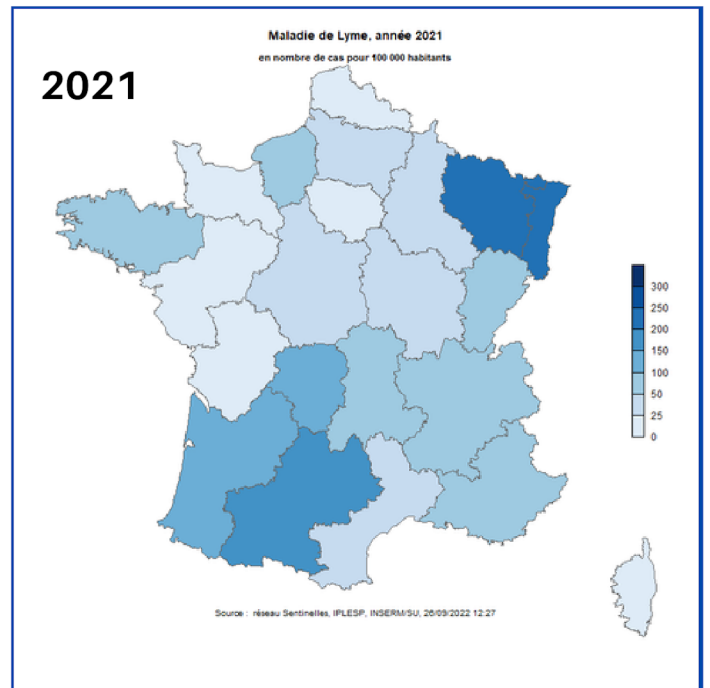
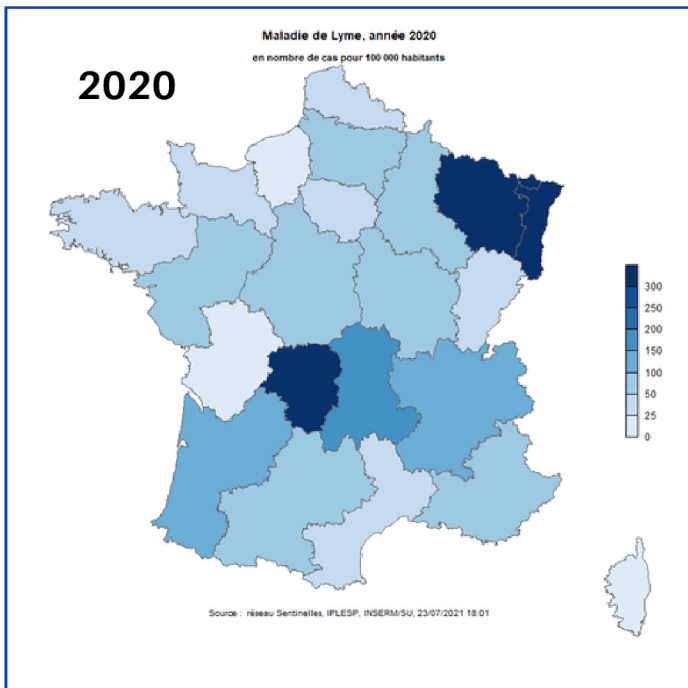
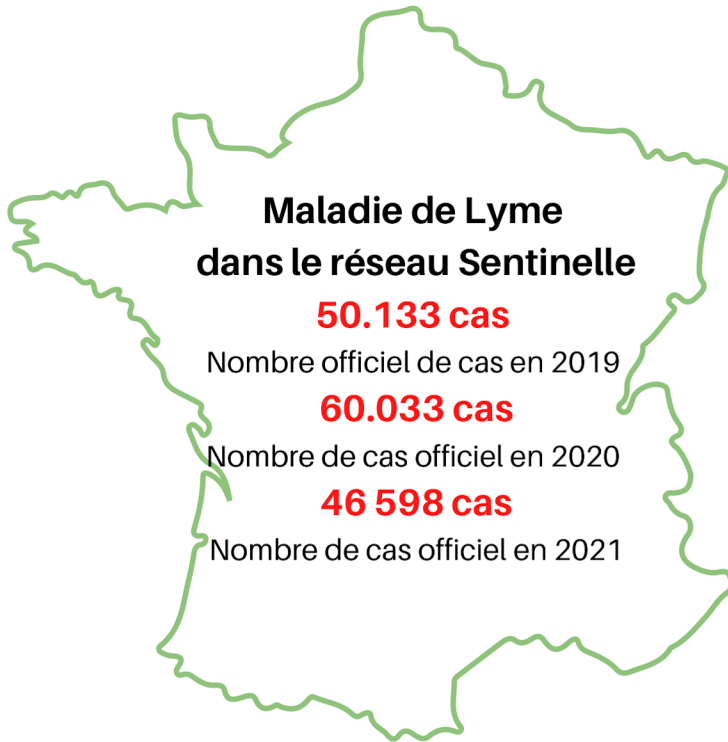


ETAT DES LIEUX EN FRANCE

Point de vue de l'association :

Les chiffres de 2022 ne sont pas encore connus. En 2021, le chiffre officiel des contaminations est descendu de 22 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est issu du comptage du réseau Sentinelles constitué d'environ 1300 médecins généralistes qui recensent les érythèmes migrants et les tests Elisa positifs. Il est à noter qu'ils ne représentent que 2,2 % de la population de l'ensemble des généralistes, ce qui relativise la fiabilité de la statistique. Ce nombre de cas officiel, comme ceux des années précédentes, est sans doute très inférieur au nombre d'infections réelles.

L'association estime que le nombre probable des nouvelles contaminations en France est d'environ **200.000 cas par an**.





Application Signalement-tique : Mieux diffuser l'information



L'application **Signalement-Tique** est un outil créé par l'INRAE pour déclarer les piqûres de tiques : www.citique.fr, il permet de recenser les piqûres sur tout le territoire.

Le projet permet également d'envoyer des tiques pour les faire analyser aidant ainsi l'avancée de l'épidémiologie. Il faut inciter la population à le faire. A ce jour, les données sont trop aléatoires et donc peu représentatives de la réalité.

Nous souhaiterions que les personnes mordues par une tique puissent recevoir directement le retour d'analyse de leur tique. A ce jour, ce n'est pas possible pour des questions budgétaires, ce que nous déplorons.

Autres maladies à tiques

Il existe très peu de données effectives sur le sujet en France, contrairement à d'autres pays. Celles-ci sont probablement toujours très en dessous de la réalité quand on constate le nombre de malades qui portent ces agents pathogènes parmi les adhérents de l'association, notamment parmi ceux qui se sont fait diagnostiquer en Allemagne.

Ce sous-diagnostic des co-infections participe à l'errance diagnostique et thérapeutique.

Il faut toutefois noter que l'Encéphalite à Tiques est passée en Maladie à Déclaration Obligatoire en Mai 2021 suite à l'épidémie qui a eu lieu dans l'Ain.

Répartition sur le territoire

Les tiques sont sur l'ensemble du territoire mais les régions les plus touchées sont : Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Limousin et l'Occitanie.



Le point de vue de l'association sur les formes tardives, dites « chroniques » de la maladie de Lyme et autres maladies à tiques

Bien sûr, beaucoup de ces malades détectés précocement vont connaître une guérison rapide, en revanche, un bon nombre d'entre eux, même bien traités, développeront la forme chronique, comme l'a montré l'équipe du Dr John Aucott aux USA. D'après cette étude, ce sont 14% des malades qui développent une forme chronique après le traitement officiellement préconisé.

France Lyme estime qu'au moins **300 000 personnes seraient porteuses de la forme chronique** en France et seraient en errance thérapeutique dans notre pays, pour des symptômes majeurs et cumulés de fatigue, de douleurs migrantes, de troubles neurologiques et cognitifs, de problèmes cardiaques et digestifs.

A défaut de parcours de soin adapté, cette errance continue d'entraîner de nombreuses consultations chaque année ; elle amène également à des traitements pour des diagnostics erronés pouvant être préjudiciables.



ON GARDE LE CAP : UNE PRISE EN CHARGE POUR TOUS

Depuis son lancement en 2021, le questionnaire d'orientation sur notre site internet a été rempli par plus de 1900 personnes.

En 2022, de nombreuses actions menées par l'association pour mobiliser les différents acteurs, qui ont un rôle à jouer dans la prise en charge des malades.

Groupe d'études "maladie de Lyme" à l'Assemblée nationale

Ce groupe d'Etudes, qui existait lors de la précédente mandature, a été supprimé pour faire des économies. Nous n'avons été ni consultés, ni avertis de cette décision. Les rapports sur Lyme publiés en 2021 et 2022 par l'Assemblée, pointent beaucoup d'insuffisances dans la prise en charge et dans le financement de la recherche. Nous multiplions les démarches pour le remettre en place : ce groupe d'études est fondamental pour permettre aux députés de disposer d'une organisation et de moyens pour auditionner, enquêter, analyser la situation et formuler des propositions.

Centres de Référence MVT

Nommés en 2019, leur mise en route a été impacté par la crise sanitaire. La coordination s'est faite en 2021 entre les 5 centres (Rennes, Villeneuve St Georges, Nancy/Strasbourg, Marseille et Clermont Ferrand).

Un site internet a été créé en 2022 pour partager des informations sur ces centres ainsi que sur les centres de compétences : crmvf.fr

Nos discussions régulières avec les centres de référence nous permettent de partager les retours des malades et des propositions d'amélioration.

Groupe de Travail "Maladie de Lyme" - HAS

En l'absence de consensus scientifique, et de la contestation des infectiologues français du document officiel publié en 2018 "recommandation de bonne pratique (RBP)", la **Haute Autorité de Santé** a lancé une mise à jour de ce dernier, depuis début 2022.

France Lyme a obtenu **un siège** dans ces réunions pour porter la voix des malades, dans un esprit constructif et avec détermination.

La version finale est attendue pour la fin de l'année 2023.

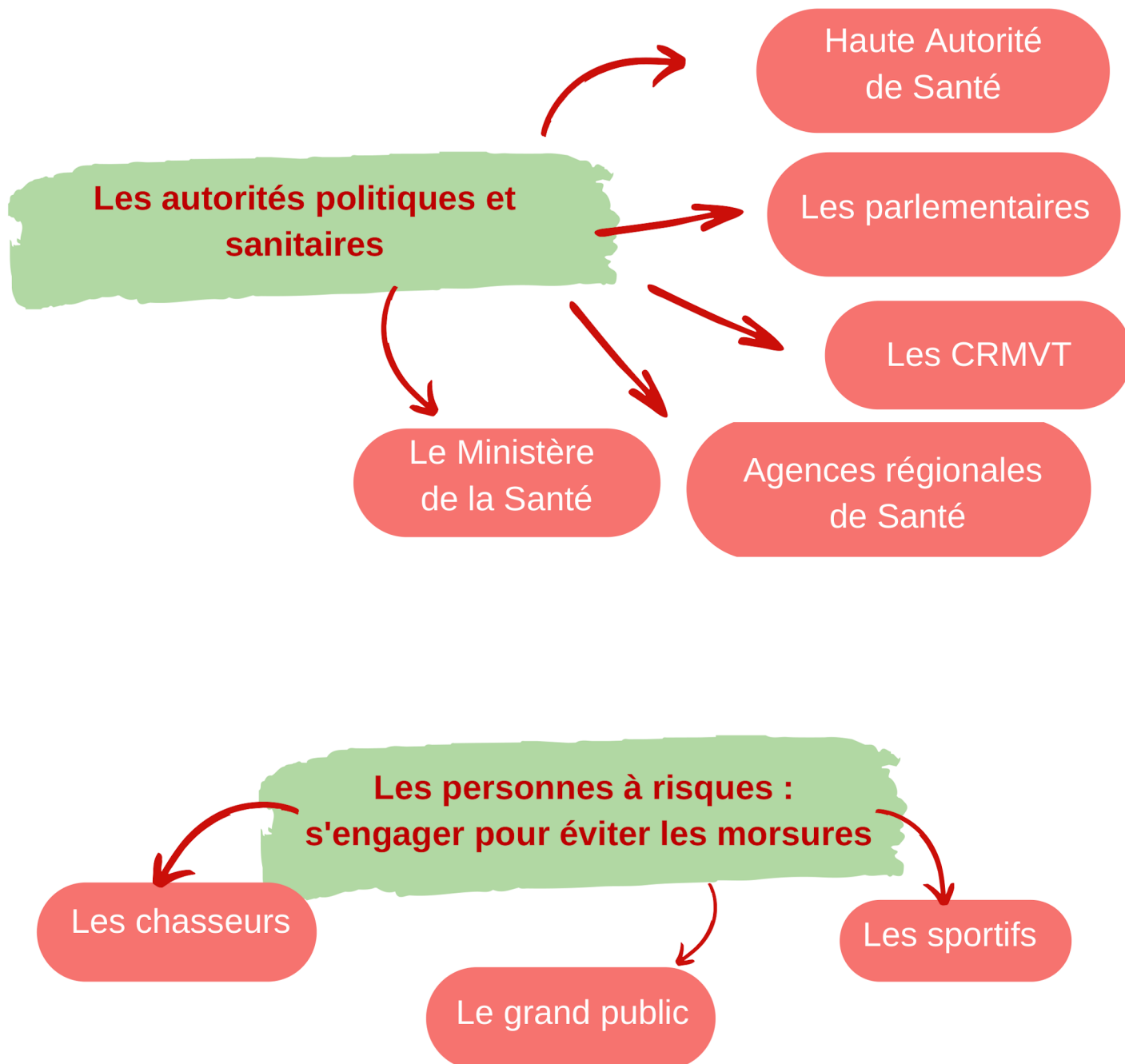
Recherche

France Lyme a été reçue par l'ANRS-MIE (agence nationale de recherche scientifique sur les maladies infectieuses émergentes) pour être intégrée aux discussions pour l'élaboration de projets de recherche.

MOBILISER UN RÉSEAU D'ACTEURS



Tout au long de l'année, France Lyme a rencontré différents acteurs concernés par la maladie pour renforcer ou tisser des liens. En continuant les démarches engagées les années précédentes, nous continuons à diffuser l'information et à fédérer, mais aussi à développer et financer de nouveaux projets.





MOBILISER UN RÉSEAU D'ACTEURS

Des partenaires privés : se mobiliser pour la cause

Entreprises

Fondations

Organisations caritatives

La démocratie sanitaire : remettre les patients au coeur du dispositif de santé

Projet CITIQUE

Un projet porté par les scientifiques pour les citoyens

Former des patients-expert

France Assos Santé

Autres associations de malades

Echanger pour partager les outils ou les bonnes pratiques

France Lyme est membre depuis le 1er trimestre 2022



FRANCE LYME DANS LES MEDIAS

- Occitanie Tribune, février - Frédéric Malfilatre, directeur Harmonie Mutuelle Occitanie dresse le bilan 2021
- France 3 Franche-Comté, avril - Piqûres de tiques : tout ce qu'il faut savoir pour se protéger
- Le Chasseur Français, mai - Les daims de l'ASPAS transférés dans un parc qui accueille aussi une fête organisée par les chasseurs
- Les Vosges matin, mai - Maladie de Lyme : conférence vendredi 3 juin
- BFM TV, mai - Check-up santé avec Armelle Foatelli-Greffet et Isabelle Pacchioni de Puresentiel
- Ouest France, mai - Savenay. Au couvent des Cordeliers, une expo-vente solidaire
- La Montage, mai - Une randonnée pour aider la recherche contre la maladie de Lyme au lac de Saint-Etienne-Cantalès (Cantal)
- Info-Chalon, mai - Tout savoir sur la Maladie de Lyme, c'est ce qui vous était proposé samedi grâce à l'association France Lyme Bourgogne
- Info-Chalon, mai - Fête de la biodiversité - Animations nature au parc Bellevue
- Charolais News, juin - Marigny : Randonnée - Prévention Santé
- L'équipe, juin - Xavier Thévenard, des Montagnes du Jura à l'UTMB
- Site France Assos Santé, juillet
- Hebdo des Savoie, septembre - Rendez-vous pour les Princes en Foulées
- Info-Chalon, octobre - Attention, « Petite tique, grosse maladie ! »
- France 3 Ile de France, 19 octobre - journal de 13h avec Frédéric Maire
- Les Sables Vendée journal, novembre 2022 - Les associations caritatives ont leur forum au centre Leclerc des Sables-d'Olonne
- La Tribune, décembre - Maladie de Lyme : enquête sur une maladie mystérieuse

RETOUR D'EXPÉRIENCE DES ADHÉRENTS

Les membres de France Lyme ont été nombreux à répondre aux sondages lancés en 2021-2022.

Quelques chiffres illustrent bien la situation vécue par les malades :

- 81% des malades déclarent avoir vécu une période d'errance médicale, sans diagnostic, de plus d'un an ; et près de 25% des malades ont connu plus de 10 ans d'errance.
- 59% des malades se déclarent insatisfaits de leur prise en charge
- les frais médicaux (consultations, analyses, médicaments, compléments alimentaires) coûtent en moyenne 180 € par mois à chaque malade ! C'est une ponction très forte sur le budget des familles, et beaucoup de malades ne peuvent simplement plus se soigner.
- 33% des malades subissent une perte de salaire du fait de la maladie, et 25% d'entre eux ont perdu leur emploi !

Nous ne nous résignons pas, cette situation calamiteuse n'est pas une fatalité. Nous devons absolument progresser dans la prise en charge des malades pour éviter ces drames individuels et familiaux. C'est tout à fait possible, nous y travaillons et continuons nos efforts.

FRANCE LYME EN CHIFFRES



Les adhérents



La mobilisation des adhérents reste une priorité pour l'association.

France Lyme va lancer une campagne en 2023, afin de garder le lien avec tous nos adhérents et faire que chacun soit à jour de sa cotisation. Elle le fera en relais avec les responsables de section.

L'association compte **2643 adhérents** au 31 mars 2023, dont 437 membres amis.

Une grande partie de nos adhérents résident dans un département ne disposant pas d'une section locale. La région Rhône-Alpes reste le territoire qui compte le plus grand nombre d'adhérents. Et maintenant, c'est la section Bourgogne qui devient la plus grosse section.

La répartition des membres actifs par section locale

HORS SECTION	1637
BOURGOGNE	123
FRANCHE COMTE	94
JURA	21
BRETAGNE	82
NORD PAS DE CALAIS	32
SOMME	15
ESSONNE	39
PYRENEES ATLANTIQUES	82
CREUSE	17
ARIEGE	32
VENDEE	32
TOTAL	2206



FRANCE LYME ET LA COMMUNICATION



Le site
Internet

Notre site internet est une des sources fiable d'information les plus utilisées par les malades avec une estimation de **500 000 pages vues** par an et **130 000** visiteurs uniques dont 60% de France.

Rénové en juin 2019, le site est adapté à tous les formats d'écran : ordinateur, tablette, et téléphone. Il aborde aussi bien la maladie, que le malade, la prévention mais aussi les outils de diagnostic et les ressources documentaires. Le top 3 des pages les plus visitées sont "Service Référents - Trouver un médecin", le témoignage de Joanna et le "Questionnaire d'orientation".

Le blog concerne l'actualité et l'activité de l'univers des maladies à tiques avec 148 articles publiés en 2022.

La lettre d'information est envoyée régulièrement aux adhérents, donateurs, membres amis et abonnés.



Honcode

Notre site internet a respecté la charte HonCode depuis l'année de sa création en 2009 jusqu'en 2022. La certification Health On the Net (HON) est une charte de référence des sites d'information de santé. L'association gérant la certification a arrêté en décembre 2022. Nous n'avons plus cette certification depuis cette date pour cette raison.



Le portail
Média-tiques

Deuxième partie de notre site internet, c'est le portail d'informations sur les Maladies Vectorielles à Tiques en langue française, les 21 pages sur la maladie, le malade et sa prise en charge font **118 000 pages** vues par an pour **65 000 visiteurs** uniques.



Chaine YouTube
618 abonnés

47 vidéos en ligne pour comprendre la problématique et la controverse dont :

- le Clip Urgence Lyme,
- les webinaires de l'opération "Tous pris en charge" 2021 et 2022,
- le concert Urgence Lyme de mai 2019,
- plusieurs conférences de médecins en France,
- des vidéos de prévention,
- 10 playlists avec les meilleures vidéos disponibles sur internet.



Tiktok

C'est le dernier réseau social créé en 2022 pour diffuser de l'information et de la prévention en vidéo.



FRANCE LYME ET LA COMMUNICATION

Facebook :
10 624 abonnés



C'est le réseau social le plus actif avec le partage de l'actualité médiatique sur la maladie de Lyme et les MVT en France et dans le monde mais aussi les organisations d'actions ainsi que nos participations à des stands de prévention.

Groupes régionaux Facebook : répartis sur toute la France, l'objectif est de rassembler et établir des contacts entre adhérents, créer une émulation pour l'organisation des actions et trouver des bénévoles.



Instagram :
878 abonnés

Créé en janvier 2021, il compte plus de 130 publications. C'est un réseau incontournable, il permet de toucher un public plus large, plus jeune que Facebook et centré sur l'image et la vidéo.

Objectif : faire découvrir les maladies à tiques à des personnes qui en ignoraient l'existence.



Twitter
1 228 abonnés

C'est un réseau social plus axé sur les sujets politiques et médiatiques.



France Lyme gère 2 forums aux objectifs différents

Forum des adhérents :

Ouvert aux adhérents, c'est un lieu de travail pour les bénévoles de l'association. Il nous sert à l'organisation de toutes les actions de terrain et à la gestion des groupes de travail.



Forum Lyme Francophone :

Ouvert au grand public, c'est un forum de discussion sur les maladies vectorielles à tiques. Il existe depuis 2005. Les membres échangent sur tous les sujets liés à la prise en charge de la maladie, de l'errance et du diagnostic.



LA STRUCTURE DE FRANCE LYME



Responsable
Administrative

Depuis 2019, l'association a recruté une Responsable Administrative à temps partiel. Ce poste permet de prendre en charge la gestion quotidienne, des dons et des adhésions. La Responsable assure le suivi comptable en lien avec le Trésorier et la coordination entre les différentes sections locales, de même qu'elle coordonne les actions terrain.



Conseil
Juridique

Depuis 4 ans, l'association est soutenue par un avocat, spécialiste en droit public. Dans chaque contexte où l'association estime qu'il y a un préjudice pour les malades, où il y a une possible discrimination en raison de l'état de santé ou tout autre action fortement défavorable aux malades, France Lyme sollicite son avocat afin de prendre la mesure des recours possibles et d'intenter éventuellement une action.

**Les compétences
de professionnels
pour aider les
bénévoles actifs**



Expert-comptable

Reconnue d'intérêt général, l'association a recours aux services d'un expert-comptable afin d'approuver nos comptes en toute transparence et indépendance.

MECENAT D'ENTREPRISE

Pour la seconde année consécutive, une grande entreprise française a délégué une personne à mi-temps pour France Lyme ce qui permet de soutenir les bénévoles dans le montage de dossiers et de travailler sur les sujets du groupe Levée de fonds

LA STRUCTURE DE FRANCE LYME



Les groupes de travail et les services



Animation des Sections Locales

Les sections locales sont le relais de terrain de l'association.

Elles sont gérées par un réseau de 41 bénévoles locaux, elles organisent les rencontres entre membres, les actions de prévention, les contacts avec les politiques locaux et les institutions médicales locales. Les sections locales sont en lien étroit avec le bureau, par le biais d'un groupe de responsables qui coordonnent l'ensemble des sections locales. Au total, il y a eu 125 événements au niveau national.

Pour rappel, 261 actions avant covid en 2019, 107 en 2020, 82 en 2021 et 121 en 2022, nous pouvons être fiers de cette reprise d'activité sur tout le territoire, sachant que nous sommes passés de 18 à 11 sections actives et de 97 bénévoles actifs à 41.

Cette année nous n'avons pas pu créer de nouvelles sections, mais plusieurs pistes se profilent grâce à des propositions de bénévoles adhérents désireux de développer une section dans leur département.



Le service Informatique

Mission : apporter des compétences dans le domaine informatique, la maintenance et mises à jour des différents supports : forums, site internet, cloud.



Le groupe Levée de Fonds

Ce groupe s'est renforcé en Janvier 2022 avec l'arrivée d'une personne en mécénat d'entreprise.

Mission : identifier les sources de financement, monter les dossiers (publics ou privés), rencontrer les donateurs potentiels.

Objectif principal : permettre à l'association de se pérenniser grâce à la mobilisation de ressources financières.



Le service Bénévolat

Mission : contacter les personnes qui se proposent de faire du bénévolat pour l'association pour définir avec elles ce dont elles ont besoin, ce qu'elles veulent ou peuvent faire et surtout ce qu'il est possible de mettre en œuvre.



LA STRUCTURE DE FRANCE LYME



Service Référents

Ce service a pour mission de recueillir les demandes des malades et de les orienter afin qu'ils puissent obtenir une prise en charge.

Il demande un travail important aux bénévoles qui le gèrent car ils doivent bien appréhender les sollicitations pour les orienter au mieux dans un contexte où de moins en moins de médecins prennent en charge les malades touchés par les formes tardives.

Ce service est un pilier essentiel de notre association par le soutien qu'elle apporte aux personnes soit en errance, soit en quête d'informations.

Les bénévoles essayent d'apaiser les tensions, les craintes et de soutenir les malades. L'origine de cet état est, comme nous le connaissons bien, le déni par le monde médical, un parcours extrêmement chaotique avec consultation de multiples médecins/spécialistes cloisonnés les uns par rapport aux autres, l'orientation trop systématique vers la psychiatrie, la non-compréhension de la famille, la difficulté à trouver un médecin pour une prise en charge, les problèmes financiers.

Au cours de l'année 2022, le service qui fonctionne avec une équipe de 6 bénévoles a traité 1232 demandes d'aides. Une demande peut générer plusieurs échanges de courriels.

AIDE AUX MALADES

Ce groupe comprend le **service référents** pour obtenir un nom de médecin, d'un soignant (naturopathe, ostéopathe) et le **service écoute** pour le soutien psychologique.



Service Ecoute

Le service Ecoute a permis de soutenir par téléphone les malades en détresse pendant plusieurs années.

Arrêté provisoirement, nous souhaitons le relancer grâce à des bénévoles ou en le professionnalisant.



Depuis le commencement en 2009, les services ont traité plus de 16 500 demandes d'aide.



France Lyme, dont l'un des rôles est d'alerter les pouvoirs publics pour une meilleure reconnaissance et prise en charge des malades, est à même de mener des actions judiciaires lorsqu'il lui semble que des faits nuisent à la cause qu'elle défend.

En 2019 et en 2020, l'Association a engagé plusieurs combats, sur le plan judiciaire. Aucune action n'a été menée en 2021 et 2022. Voici un rappel des actions majeures en cours.

LES ACTIONS JURIDIQUES



Plainte contre le Conseil National de l'Ordre des Médecins - CNOM

En juin 2020 l'association a porté plainte contre le CNOM qui a menacé de suspension les médecins qui prescriraient des traitements afin de lutter contre l'épidémie de COVID 19 pour :

- Menaces, et intimidation pour obtenir d'un professionnel de santé, dans l'exercice de ses fonctions qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de sa fonction.
- Mise en danger délibérée de la personne d'autrui

En 2022, cette affaire a été jugée et le dossier classé sans suite.



Plainte à l'encontre de plusieurs médecins de Caisses d'Assurance Maladie et contre le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Rhône

En novembre 2020, France Lyme a porté plainte à l'encontre de plusieurs médecins de Caisses d'Assurance Maladie - CAM - et contre le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins - CDOM- du Rhône, pour :

- violation du secret médical
- constitution illégale de fichiers à caractères médicaux
- mise en danger délibérée de la personne d'autrui

L'association a saisi les instances pénales concernant la légalité de pratiques visant à constituer des fichiers de malades de Lyme et autres maladies à tiques dans l'unique but d'intenter des actions disciplinaires contre les médecins, qui prennent en charge ces malades touchés par des infections chroniques.

Le jugement est intervenu en 2022, et la plainte a été déboutée.



Ces recours juridiques sont un des moyens, pour France Lyme, de faire entendre la voix des malades, de lutter contre les structures ne reconnaissant pas la maladie de Lyme et les maladies à tiques sous leur forme tardive, et de combattre les injustices vécues par celles et ceux qui souffrent de discrimination au regard de la maladie, et de soutenir les médecins qui s'engagent auprès des malades.

LES ACTIONS DE PREVENTION



Les stands et évènements

Cette année, les évènements sur le territoire national ont repris de plus belle avec 48% d'augmentation comparativement à 2021. L'objectif principal reste d'informer le grand public sur les risques des maladies à tiques et de transmettre les bons gestes de prévention.

Les outils utilisés sont les plaquettes, la démonstration de l'utilisation des tirs-tique, les explications sur l'utilisation des répulsifs.... Cette année, l'association a énormément investi dans les tee-shirts et les tirs-tiques afin de pouvoir alimenter tous les stands et les conférences organisées par les bénévoles.

Bravo à toutes les sections locales pour leur mobilisation !



Les présentations dans les écoles et lycées



Plusieurs équipes de bénévoles ont fait des interventions de prévention contre les morsures de tique devant des élèves. Ces interventions sont l'occasion d'expliquer les risques et de transmettre les bonnes pratiques.

Les bénévoles peuvent utiliser les deux kits disponibles sur le site internet permettant d'intervenir efficacement dans les structures scolaires de tout niveau.

1- Le « kit écoles élémentaires » pour les élèves avant une sortie nature ou une classe verte mais aussi pour les centres aérés.

2- Le « kit lycées » destiné en priorité aux établissements qui préparent à des métiers en lien étroit avec la nature mais qui peut aussi bien être utilisé par les collèges, les centres équestres, les clubs de randonnée, les camps de scouts, les clubs de vététistes, de colombophiles, d'éducation canine...

LES ACTIONS DE PREVENTION



Les VisioLyme

Les rencontres avec un logiciel de visio-conférence sont organisées pour permettre un échange de témoignages et poser des questions dans un comité restreint d'adhérents actifs. Initiées pendant la période de crise sanitaire, elles ont un vif succès et facilitent l'accès à l'information pour grand nombre de malades. En 2022, il y a eu 32 rencontres rassemblant plus de 250 participants qui ont participé à 2 types de visio :

- Pour tous les malades et leurs aidants qui se tient une fois par mois, avec une présentation de l'association, de son fonctionnement et des ressources disponibles pour s'aider.
- Visios dédiées à une thématique pendant 2h pour les adhérents qui ont déjà participé à une visio de présentation. Les thématiques sont variées : douleur, aspects sociaux et administratifs, alimentation, élimination des toxines, réflexion sur l'échec de certains traitements.



Les conférences en présentiel et distanciel

Dans un contexte de reprise des actions, les conférences sont de nouveau d'actualité avec la tenue de 8 dont la moitié sous forme de webinaire notamment envers des collectivités mais aussi vers le grand public, dont 2 sites internet d'information sur la santé.

L'objectif principal reste d'informer le grand public sur les risques des maladies à tiques et de transmettre les bons gestes de prévention.

LES ACTIONS DE PREVENTION



Distribution de supports

Nos supports de prévention (affiches, plaquettes) sont distribués par nos 2 bénévoles, l'un pour les sections locales pour les actions et les stands et l'autre pour le grand public en envoi postal.

Sur les 2 dernières années, nous avons envoyés environ 7000 plaquettes de l'association, presque 5000 du ministère et environ 850 affiches tous modèles confondus en 45 envois. Ce bénévolat est précieux pour donner la possibilité à tous les adhérents de faire de la prévention à proximité de chez d'eux.



Les panneaux de prévention dans le 64



Grâce à une subvention de l'ARS de Pyrénées-Atlantiques, l'association France Lyme a imprimé des panneaux de prévention pour les communes de ce département.

Nous arrivons à la fin de cette distribution avec 152 panneaux distribués vers 45 communes des Pyrénées-Atlantiques.

Au départ de chemins de randonnées ou aux abords des bois, les panneaux peuvent être facilement placés.

LES ACTIVITÉS DU GROUPE LEVÉE DE FONDS



Le groupe de travail "Levée de Fonds" lancé en 2021 par Armelle Greffet a pu trouver son rythme de croisière en 2022. Nous détaillons ici trois projets qui ont le plus marqué cette année.



Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine (NA)

A partir de 2020, France Lyme avait pu mener à bien un projet de déploiement de panneaux de prévention dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

En 2022, nous avons eu l'opportunité de proposer à l'ARS de Nouvelle-Aquitaine, une généralisation du projet à l'ensemble de ses départements. Un déploiement de mallettes pédagogiques pour les écoles des Pyrénées-Atlantiques, a fait également partie de ce projet. Un financement important nous a donc été accordé à l'automne.



Nous avons terminé l'année en préparant l'organisation de ces deux projets. Deux bénévoles ont accepté de prendre la responsabilité de leur réalisation : Stéphanie pour les mallettes et Afi pour les panneaux de prévention, que nous remercions vivement.



LES ACTIVITÉS DU GROUPE LEVÉE DE FONDS



Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté
(ARS-BFC)

Nous avons pu également expérimenter la démarche d'un Plan Régional Santé Environnement (PRSE, version 4) avec la région Bourgogne-Franche-Comté. Nous étions représentés dans 3 groupes de travail et c'est sur l'axe "Recherche" que nous avons pu aller le plus loin, avec la thématique d'une "cartographie des zoonoses" sur la région. Cette expérience a été enrichissante pour le groupe, même si cela n'a débouché sur aucun financement pour l'association. Notons que nous avons à cette occasion, repris contact avec le projet CiTIQUE, pour définir des potentiels axes de collaboration.

L'idée avec notre participation à ce PRSE4, était d'abord de pouvoir nous faire reconnaître par l'ARS-BFC, et ensuite de dupliquer les sujets sur lesquels nous sommes les plus pertinents sur d'autres régions. Ce travail a certainement favorisé le financement du projet avec l'ARS-NA ; cette dernière nous a d'ailleurs demandé de participer à son PRSE4. Par la suite, deux autres régions ont fait appel à nous : l'ARS Grand-Est et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, toujours dans le cadre de leur Plan Régional Santé Environnement.



Université Bourgogne-
Franche-Comté
Projet Lyme Com

Le groupe a aussi participé à la réponse à un appel à projet de l'université de Bourgogne-Franche-Comté, avec le pôle fédératif de recherche, sur un sujet qui nous tient à cœur, mené par des sociologues : " Comment réduire la fracture médecins-patients sur la maladie de Lyme et les Maladies Vectorielles à Tiques". La proposition à laquelle nous avons participé n'a pas été retenue, mais le comité de sélection nous a encouragé à la représenter en 2023, en détaillant mieux la méthodologie propre à la sociologie, pour ce cas spécifique d'étude sur la maladie de Lyme et les MVTs.



RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION



En octobre 2022, pour la première fois depuis plus de 3 ans, nous avons pu enfin tenir une journée de travail en « présentiel », à Lyon, au niveau du conseil d'administration de l'association.

Cette journée nous a permis de partager un état des lieux de la maladie de Lyme et des maladies vectorielles à tique en France, d'échanger sur une vision à moyen terme de l'association, et d'établir une liste d'actions prioritaires pour l'année.

Nous avons décidé notamment :

- de travailler au renforcement de la cohésion de l'association, en organisant notamment une réunion en visio tous les trimestres avec l'ensemble des bénévoles, et en travaillant ensemble à l'organisation de la prochaine Journée Lyme du mois de mai et à l'assemblée générale planifiée au dimanche 11 Juin 2023,
- de travailler pour faire reconnaître le caractère d'utilité publique de l'association, pour accroître notre crédibilité auprès de tous les acteurs, ce qui va nécessiter un gros travail dans les mois qui viennent, avec notamment une refonte de nos statuts et de notre règlement intérieur pour déposer un dossier ARUP (association reconnue d'utilité publique),
- de travailler sur plusieurs domaines, comme « Alimentation et Hygiène de vie », pour partager des infos d'intérêt général sur le sujet, « Sport et Lyme » pour permettre aux sportifs de partager leur expérience, et « Lyme en Europe » en engageant le dialogue avec les associations européennes pour tenter de nous faire entendre à ce niveau. Ces derniers sujets ont été engagés, nous reviendrons vers vous quand ils seront plus aboutis.



A L'INTERNATIONAL

L'actualité internationale cette année a encore été riche d'informations, comme le montre cette sélection.

Etude parue dans BMJ Global Health en juin

Tout d'abord, il y a les résultats de cette méta-analyse mondiale qui montre que **plus de 14% de la population mondiale est séroprévalente à Borrelia**, autrement dit a été infectée par la bactérie responsable de la maladie de Lyme (étude publiée le 14/06 par le journal BMJ Global Health, qui compile 89 études dans le monde). Soit plus d'un milliard de personnes. Cela confirme bien que cette infection est très répandue, **il s'agit d'une des plus importantes zoonoses**, si ce n'est la plus importante, au niveau mondial.

Parmi ces personnes, la grande majorité guérissent spontanément ou restent asymptomatiques, et **un pourcentage non chiffré vont développer la forme chronique de la maladie**. Nous ne disposons d'aucun chiffrage officiel pour connaître plus précisément le nombre de malades de Lyme chronique au niveau mondial.

«The Tick Apocalypse» dans «The Nation»

Pour son numéro du 8 au 15 août, le grand **magazine américain « The Nation »** a fait sa couverture sur « **l'Apocalypse des Tiques** » (« the Tick Apocalypse »), avec un dossier intéressant qui détaille les raisons de l'augmentation de la population des tiques, et des tiques infectées. Pour les chercheurs, les causes sont liées à l'impact de l'homme sur l'environnement : déforestation, déséquilibre de la biodiversité, dérèglement climatique. Avec une conséquence claire : **la forte augmentation des cas d'infection**, dont ceux présentant des symptômes persistants ou chroniques. Pour mémoire, **le dernier rapport du GIEC a placé la maladie de Lyme parmi les 6 risques majeurs** liés au réchauffement climatique.

A L'INTERNATIONAL

« c'est un bon début, ... »

Le 15 Août, la Directrice du CDC (Center for Disease Control and Prevention, agence de santé américaine), a reconnu **les erreurs commises par l'agence en matière de gestion de la crise du Covid**. Elle a annoncé un changement radical d'orientation, en indiquant que son objectif est de mettre en place « **une nouvelle culture qui renforce la transparence, la collaboration, la communication et la rapidité** », après les déboires de l'agence en matière de Covid. D'où la question de Dorothy Kupcha Leland (site de Lymedisease.org), en substance : « c'est un bon début, mais quand l'applique-t-elle à Lyme ? ». Aux USA comme ailleurs, la Covid et le Covid long en particulier remettent en cause certaines certitudes dans les politiques sanitaires. L'avenir nous dira si cela se traduira par une prise en charge réelle des pathologies chroniques.

Nouvelle technique de laboratoire

C'est une découverte qui pourrait changer les choses en matière de diagnostic : **un nouveau test utilisant le séquençage ARN** permet de diagnostiquer la borréliose avec une **fiabilité excellente**, nettement supérieure aux tests actuels Elisa et Western Blot. Selon l'étude des chercheurs de UC San Francisco (équipe de Charles Y. Chiu) et de l'Hôpital Johns Hopkins (équipe de John Aucott), publiée dans « Communications Medecine », les premiers tests réalisés en aveugle sur 218 personnes ont donné des résultats très significatifs sur la phase initiale de Lyme. Cette méthode devrait permettre de **diagnostiquer la maladie plus tôt et surtout beaucoup plus sûrement** à l'avenir. On suivra particulièrement les prochaines étapes de validation de ce nouveau test.

Le vaccin de Valneva

Le 10 Août, le laboratoire français Valneva et le laboratoire américain Pfizer ont annoncé officiellement le **début de la phase 3 du test de leur vaccin** contre la maladie de Lyme, précisant que 6000 participants seront impliqués aux Etats-Unis et en Europe (Finlande, Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Suède ; mais pas en France, alors que c'est un vaccin entièrement développé par Valneva).

Même si beaucoup restent sceptiques sur les chances de voir un vaccin fonctionner un jour sur la borréliose de Lyme, tant les souches de bactéries sont nombreuses, sans même parler des autres infections transmises par les tiques, ce projet représente **une piste potentielle pour prévenir une partie des nouvelles infections**. Si cette étape donne les résultats attendus, ce vaccin pourrait être commercialisé vers 2025.

A L'INTERNATIONAL

Covid long et Lyme long au Québec

Le **gouvernement du Québec** a décidé cet automne 2022 d'investir massivement (20 millions de dollars canadiens !), pour mettre en place des Centres spécialisés pour prendre en charge les malades atteints de « **Covid long et Lyme long** ».

Ce réseau, qui comprend 5 Centres de Référence et 10 Centres Satellites, est coordonné par l'Université de Montréal. La plupart de ces Centres sont opérationnels depuis ces dernières mois, couvrant la totalité de la Province du Québec.

Pour le Covid long comme pour Lyme, l'objectif affiché est de prendre en charge les malades, qui présentent des **symptômes persistants après le traitement « standard » de la maladie**, et aussi de faire des recherches pour mieux comprendre ces maladies.

C'est un dispositif intéressant, car beaucoup de médecins et chercheurs s'interrogent sur certaines similitudes entre le Covid long et Lyme. Au-delà de la prise en charge des patients, ces travaux vont permettre également d'améliorer les connaissances sur ces pathologies, et peut-être, d'ouvrir de nouvelles pistes de traitement.

Ce qui nous frappe le plus, ce sont les moyens mis en œuvre, relativement à la population du Québec, de 8,5 millions de personnes, soit près de 8 fois moins que la population française. Autrement dit, **ces 20 millions de dollars canadiens pour le Québec correspondraient à 112 millions d'euros à l'échelle de la France**.

A titre de comparaison, dans le Rapport publié le 3 mars 2021 par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, la rapporteure Véronique Louwagie « considère, que le financement de la politique publique de lutte contre la maladie de Lyme en France, est partiellement identifiable et se caractérise par un effort de recherche très modeste - **inférieur à 1,5 million d'euros par an** - et insuffisamment coordonné. » (page 7, Synthèse du rapport).



LE RAPPORT FINANCIER

Sur l'année 2022, les recettes s'élèvent à 48 090 € (contre 49 771 € en 2021) et les dépenses à 32 259 € (contre 56 399 € en 2021), ce qui représente un résultat positif de 16 384 € (contre un résultat négatif de 6221 € en 2021).

L'effort du groupe « Levée de fonds » est remarquable avec l'obtention d'une subvention de 12 000 € de la part de l'ARS Nouvelle Aquitaine pour réaliser un projet d'implantation de panneaux et de mallettes de prévention. Nous espérons pouvoir reconduire un projet du même type en 2023.

L'association ne supporte aucune créance, ni aucune dette dans ses comptes. Au 31 Décembre 2022, le compte courant de l'association disposait d'un solde positif de 20 139 €. Le livret A de l'association présente quant à lui des ressources s'élevant à 40 739 €.

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		703
Produits d'exploitation		703
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 880	1 800
Dons		
Cotisations	15 437	21 263
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	19 772	24 006
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges		2 000
TOTAL (I)(1)	48 090	49 771
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	6 708	
Variation de stock de marchandises	-7 621	-624
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes (2)	33 172	57 023
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL (II)(3)	32 259	56 399
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	15 831	-6 628
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change	553	407
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (V)	553	407
Charges financières		
Dotation financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	553	407
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	16 384	-6 221



LE RAPPORT FINANCIER

Les contributions volontaires en nature représentent 7651 heures de bénévolat sur la période 2022 soit un total estimé à 108 212 €. Cette année, nous avons bénéficié d'un mécénat d'entreprise à hauteur de 600 heures pour une valeur de 12 000€. Cela porte le total des contributions volontaires à 120 212 € (contre 112 892 € en 2021). Il est à noter qu'il est en hausse de 6,5 % par rapport à l'an passé.

Ce chiffrage est important car il nous permet de mesurer l'implication dans notre association et représente, par exemple cette année, l'équivalent d'un peu plus de 5 temps plein.

In Extenso

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Participations des salariés (XII)		
SOLDE INTERMEDIAIRE	16 384	-6 221
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs(X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées(XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	48 643	50 179
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	32 259	56 399
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	16 384	-6 221

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Bénévolat	108 212	112 892
Prestations en nature		
Dons en nature	12 000	
TOTAL	120 212	112 892
CHARGES	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	12 000	
Personnel bénévole	108 212	112 892
TOTAL	120 212	112 892
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		

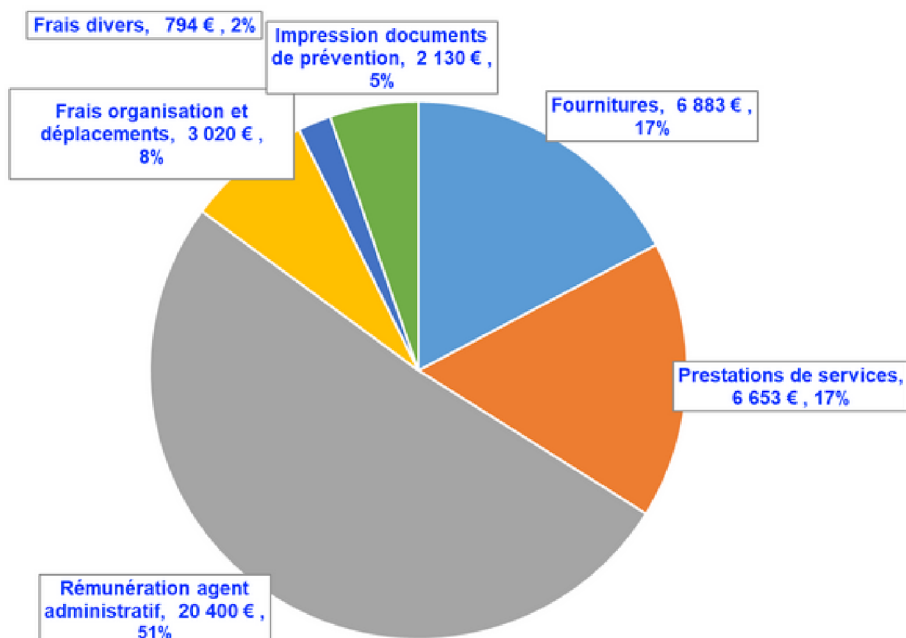


Pour plus de détails, consultez l'annexe des principaux indicateurs financiers disponible sur le site internet

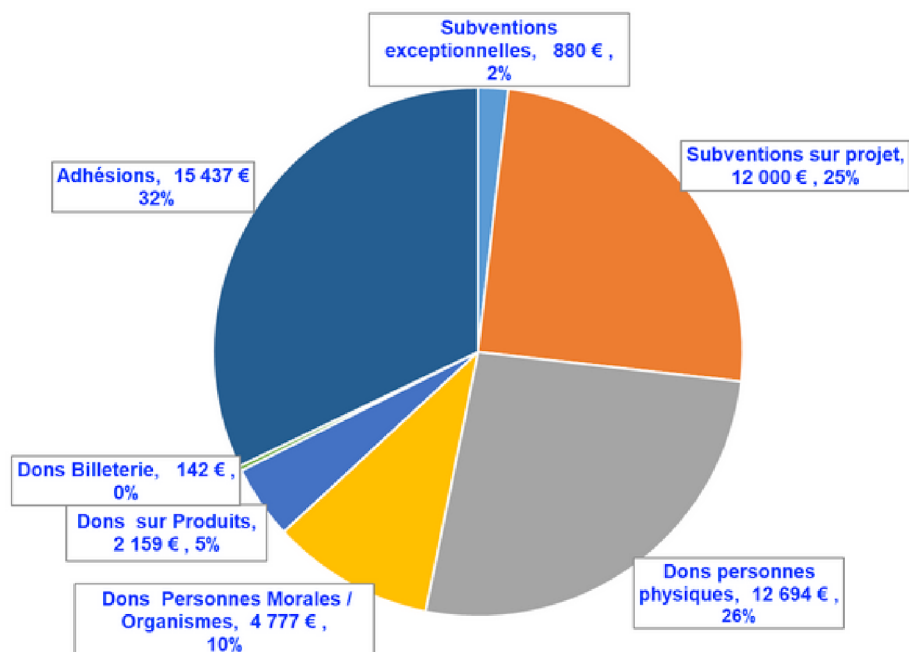
FRANCE LYME EN CHIFFRES



DEPENSES 2022



RECETTES 2022





LES SOUTIENS DE FRANCE LYME

Les donateurs sont la ressource principale de l'association.

Nous remercions tous les particuliers (que nous ne listons pas pour respecter l'anonymat) et les organismes de leur grande générosité. Leur aide est indispensable pour assurer notre pérennité.

Merci aux donateurs en 2022 :

- **Sté SAS Ginini**
- **Ecole IUT GEA Aurillac**
- **Jeanne SEBILEAU**
- **Nathalie LORANG**
- **Syndicat CGT multipro Cnpe Dampierre**
- **Association Golf du Château d'Avoise**
- **SARL SIMC**
- **Mairie de Gargas Vaucluse**
- **Département du Cantal**



Financement de projets

- **ARS Nouvelle Aquitaine**
- **Puressentiel**







« Nous savons bien que nul d'entre nous agissant seul ne peut obtenir la réussite »

Nelson Mandela



UN GRAND MERCI...

SANS VOUS RIEN NE SERAIT POSSIBLE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

L'association France Lyme, c'est le résultat de la mobilisation de ressources humaines

Pour mener à bien nos actions

Au profit de toutes les personnes touchées par la maladie de Lyme et les autres maladies à tique

▶ **L'association remercie chaleureusement :**

- Ses bénévoles
- Ses donateurs
- Les médecins et les scientifiques engagés
- Toutes les personnes qui s'impliquent pour aider les malades

▶ **Engagez-vous à nos côtés en :**

- **Donnant** de votre temps, en devenant bénévole pour aider les malades à trouver un meilleur avenir
- **Apportant** votre témoignage pour contribuer à améliorer la qualité de vie des malades.
- **Contribuant** financièrement en faisant un don ou un leg à France Lyme

Nous invitons tous ceux qui partagent les principes de notre manifeste à nous rejoindre, à se mobiliser, à créer du lien avec nous pour faire de cette vision du monde une réalité.

Association France Lyme
Courriel : contact@francelyme.fr
www.francelyme.fr

Adresse postale :
4 rue de la République 69001 Lyon